



ᐃᑦᑲᐃᑦᑲᑦ ᑲᑦᑦᑲᑦ ᐃᑦᑲᑦᑲᑦ ᐃᑦᑲᑦᑲᑦ  
Uqauhinut Kamisinaup Havakvia Nunavunmi  
Office of the Languages Commissioner of Nunavut  
Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut

langcomm@assembly.nu.ca

[www.langcom.nu.ca](http://www.langcom.nu.ca)



## ԸՄՏՈՂԸ

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| Ծանոթություններ ԵՀԴԼԴ-ի հանձնարարություններին..... | 4  |
| Կրթության քաղաքականության քննարկում.....           | 6  |
| ԵՀԴԼԴ-ի հանձնարարություններին.....                 | 6  |
| Հանձնարարություններին.....                         | 9  |
| ԵՀԴԼԴ-ի հանձնարարություններին.....                 | 11 |
| Բնակավայրի հանձնարարություններին.....              | 11 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 13 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 13 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 14 |
| ԵՀԴԼԴ-ի հանձնարարություններին.....                 | 16 |
| ԵՀԴԼԴ-ի հանձնարարություններին.....                 | 17 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 18 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 20 |
| ԵՀԴԼԴ-ի հանձնարարություններին.....                 | 21 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 22 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 24 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 25 |
| Հանձնարարություններին.....                         | 26 |
| ԵՀԴԼԴ-ի հանձնարարություններին.....                 | 28 |

## Table des matières

|                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Message de votre commissaire aux langues .....</b>            | <b>4</b>  |
| <b>Rapport d'activités .....</b>                                 | <b>6</b>  |
| Réunions et rencontres.....                                      | 6         |
| Exploitation.....                                                | 9         |
| Activités d'allocation.....                                      | 11        |
| Relations publiques et médias .....                              | 11        |
| Perfectionnement du personnel .....                              | 13        |
| Demandes de renseignements .....                                 | 13        |
| <b>Rôles et responsabilités .....</b>                            | <b>14</b> |
| <b>Les langues officielles du Nunavut .....</b>                  | <b>16</b> |
| <b>La Loi sur les langues officielles .....</b>                  | <b>17</b> |
| <b>La Loi sur la protection de la langue inuit .....</b>         | <b>18</b> |
| <b>Faites-nous part de vos préoccupations .....</b>              | <b>20</b> |
| N'hésitez pas à nous contacter .....                             | 21        |
| <b>Organigramme: procédure du traitement des plaintes.....</b>   | <b>23</b> |
| <b>Recommandations.....</b>                                      | <b>24</b> |
| <b>Plan de travail 2010-2011.....</b>                            | <b>25</b> |
| <b>Rapport budgétaire 2009-2010.....</b>                         | <b>27</b> |
| <b>État des services linguistiques: révision décennale .....</b> | <b>39</b> |

[illegible]

Nous avons produit une publication sur l'état des services linguistiques depuis dix ans et ce cahier couvre à fond nos résultats. Cette inobservation de la législation linguistique explique peut-être pourquoi, à certains endroits, nos demandes d'information se sont butées à de la résistance et pourquoi nous avons même dû affronter une certaine









ΔΕΡ, 2009

፲ኛው ምዕራባዊ የጥያቄ አቅርቦት ደረጃ በጥንቃቄ መመለስ  
በተጨማሪም የጥያቄ አቅርቦት ደረጃ በጥንቃቄ መመለስ

ԴՈՒՆ, 2009

[illegible][illegible]

## Août 2009

La commissaire aux langues a fait partie de la commission chargée de choisir les membres de l'*Inuit Uqausinginnik Taqusiliugtiit*.

## Septembre 2009

Début du processus de consultation sur l'application de la *Loi sur la protection de la langue inuit* amorcé à Cambridge Bay, Kitikmeot par la première de quatre tables rondes régionales. On a pu y recueillir d'intéressantes idées sur l'application de la loi et un soutien accru de la part de la collectivité s'est fait sentir quant à la nécessité de protéger, de promouvoir et de revitaliser la langue inuit.

L'analyste des politiques a participé au quarantième anniversaire de la Loi sur les langues officielles du gouvernement fédéral tenu à l'Université d'Ottawa; à cette occasion,



### ᐅᖃᐅᓯᓄᑦ ᐱᑦᑲᑦ ᓄᓇᓂᓴᑦ, 2009

ᐅᖃᐅᓯᓄᑦ ᑲᑦᓯᓇ ᑲᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐅᖃᖃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᓴᓯᖃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐱᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓄᓇᓂᓴᑦ ᐱᓇᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓄᓇᓯᓴᓯᓄᓴᓴᑦᑲᑦᑲᑦ ᐱᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓇᓴᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ.

ᐅᖃᐅᓯᓄᑦ ᑲᑦᓯᓇ ᐱᑦᑲᑦ ᐱᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓇᓇᓇᑲᑲᑲᑦ ᐅᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐱᖃᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ. ᑲᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓄᓇᓂᓴᑦ ᓄᓇᓂᓴᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ, ᐱᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓇᓴᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ.

### ᑲᑦᑲᑦ, 2010

ᐅᖃᐅᓯᓄᑦ ᑲᑦᓯᓇ ᓇᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓄᓇᓂᓴᑦ ᓴᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐱᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐅᖃᖃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓇᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᓇᑲᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᐅᖃᖃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦᓯᓇᑲᑦ ᓄᓇᓂᓴᑦ.

il lui a été possible de rencontrer les membres de la Division des politiques du *Commissariat aux langues officielles* fédéral pour s'entretenir de procédures d'enquête et de vérifications des services linguistiques.

### Octobre et novembre 2009

La commissaire aux langues a participé à des tables rondes à Rankin Inlet et Igloolik où elle y a rencontré des participants des collectivités respectives ainsi que des membres du secteur privé.

La commissaire aux langues et l'analyste des politiques ont participé à la table ronde à Iqaluit. Cette séance était consacrée aux collectivités du Sud, Grise Fiord et le secteur privé.

### Mars 2010

La commissaire aux langues a visité les collectivités de Kitikmeot et participé au Symposium sur les langues des Territoires du Nord-Ouest où elle a accordé son appui à la position voulant que l'on conserve un commissaire aux langues indépendant dans les Territoires du Nord-Ouest.







[illegible][illegible][illegible]

Nous avons amorcé le processus de recherche de nouveaux locaux en commençant par l'élaboration et la publicité d'une demande de propositions. La seule réponse obtenue offrait des locaux qui ne convenaient pas.

Dans le cadre de nos activités de surveillance, notre bureau a fait parvenir une lettre au *ministre des Langues* pour lui demander de tenir la commissaire aux langues au courant des activités de mise en application.

Pendant ce temps, nous avons également fait parvenir une lettre au *ministre de l'Éducation* pour lui demander de nous procurer un rapport sur l'état de la situation concernant le « droit à l'enseignement en langue inuit » pour les élèves de la maternelle à la troisième année. Si le ministère a de la difficulté à respecter ses obligations, nous souhaitons savoir ce qu'il entend faire pour corriger la situation. Ceci nous aiderait à l'avenir à comparer les résultats entre les années.



ᐅᑲᐱᐁ 2009

ለፕላንና ለፖሊሲ አፈጻጸም ለፍጥነት ማሳደግ የሚያስፈልጉትን ስልጣን ለፖሊስ ሰጥቶ ለፍጥነት ማሳደግ ይረዳል።

[illegible]

ᐱᑭᐱᐱ, 2010

ፎክሎር ከገቢ ለጋራው ጋር ለሕዝብ  
ፎክሎር ለፍጥነት ፎክሎር ፎክሎር  
ከገቢ ለጋራው ጋር ለሕዝብ

İçerik 2010

[illegible]

የፅሁፍ ስራ ለማግኘት ለሚችሉ ሰዎች ለማድረግ

## LA, 2009

[illegible]

੨੭, 2009

በዚህ ምዕራባዊ አካባቢ ለሚኖሩ የግል ሰራተኞች ምርጫ ማድረግ አስቸኳይ ሲሆን፣ የሚከተሉት ጥያቄዎችን መያዝ አለባቸው፡

↪ Δ, 2009

ᐃᐅᐱᕐᓂᑦ ᑦᑲᐅᐱᐱᐅᐅ ᐃᐅᕐᑲᐅᐅᐅᕐᓂᑦ ᑦᑲᐅᐱᐱᐅᕐᓂᑦ  
ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ  
ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ ᐱᕐᓂᐱᕐᓂᑦ

[illegible]

▷<sup>b</sup>∩Λ<sub>n</sub>, 2009

[illegible]

## Octobre 2009

Nous avons commencé à travailler sur le Rapport annuel 2008-2009.

## Activités d'allocution

## Février 2010

La commissaire aux langues et la directrice des politiques ont tous les deux fait un exposé au Sommet de la langue.

## Mars 2010

La commissaire aux langues a présenté l'enquêteur/rechercheur pour le français à l'*Association des francophones du Nunavut* et a souligné les droits linguistiques et l'importance de faire part de toute inquiétude en ce sens.

## Relations publiques et médias

## Mai 2009

Nous avons un kiosque au *Salon professionnel du Nunavut*. À la suite de l'exposé du ministre des Langues, la commissaire aux langues s'est rendue disponible pour répondre à toute question concernant les droits linguistiques.

## Juin 2009

Nous avons parrainé le *Festival des Arts Alianait* portant sur la lecture de contes. En faisant la promotion de la vitalité des langues et des cultures du Nunavut, le Bureau du commissaire aux langues poursuit son mandat et soutient les valeurs qui sous-tendent les droits linguistiques.

## Juillet 2009

L'analyste des politiques a participé comme juge du Concours de chant du Nunavut (CLAJ).

Notre nouveau mandat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Nous avons annoncé notre nouveau mandat ainsi que notre nouveau logotype en plaçant des annonces dans diverses publications.

## Octobre 2009

La commissaire aux langues a participé à une tribune téléphonique de la société de télédiffusion IBC portant sur les lois et les questions linguistiques. Le ministre des Langues et le président de la *Nunavut Tunngavik Inc.* faisant également partie de ce groupe de discussion.













## ᐅᖃᐅᓯᑦ ᐃᑕᑕᑲᓴᐅᓯᐱᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃ

ᐅᖃᐅᓯᑦ ᐃᑕᑕᑲᓴᐅᓯᐱᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᓴᓇᐱᐅᖃᐅᑦ ᐱᑕᓴᑕᐅᖃᐅᓴᖃᐅᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ ᐅᓴᑦ 2009-ᐱ. ᐅᓇᐅᓴᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ.

ᑕᓴᓇ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐃᑕᑕᑲᓴᐅᓯᐱᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ.

- ᐱᖃᐅᓴᖃ
- ᐅᓇᐅᓴᑦ ᓴᓇᐱᐅᖃ, ᐅᑲᐱᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ
- ᐅᓇᐅᓴᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ.

## ᐅᖃᐅᓯᑦ ᐃᑕᑕᑲᓴᐅᓯᐱᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ

ᓯᑲᐱᑲ 2012-ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ, ᐅᓇᑕᐅᑦ ᓴᓇᐱᐅᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ ᐅᓇᑕᐅᑦ ᐅᓇᑕᐅᑦ ᐅᓇᑕᐅᑦ ᐅᓇᑕᐅᑦ.

- ᖃᐅᓴᐅᓴᖃ ᐅᓇᑕᐅᑦ ᐱᖃᐅᓴᖃᐅᑦ;
- ᖃᐅᓴᐅᓴᖃ “ᐅᓇᑕᐅᑦ ᐅᓇᑕᐅᑦ” ᐅᓇᑕᐅᑦ;
- ᐱᖃᐅᓴᖃ, ᖃᐅᓴᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ;
- ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐱᖃᐅᓴᖃ ᐅᓇᑕᐅᑦ ᐅᓇᑕᐅᑦ.

## La Loi sur les langues officielles

La *Loi sur les langues officielles* (LLO) a été ratifiée par le Parlement du Canada en juin 2009. Le Conseil exécutif peut maintenant émettre une ordonnance fixant sa date d'entrée en vigueur.

Cette Loi accorde un statut égal au Nunavut à la langue inuit, à l'anglais et au français. Les institutions territoriales prévues par la Loi doivent respecter les exigences linguistiques contenues dans la LLO relativement à la prestation de leurs services :

- L'Assemblée législative du Nunavut;
- Les tribunaux du Nunavut;
- Les ministères, les commissions, les conseils et les organismes du gouvernement du Nunavut.

## La LLO et les municipalités

D'ici septembre 2012, les municipalités devront être en mesure d'offrir des services en langue inuit, et de communiquer en français s'il existe une demande importante à cet égard. Les critères suivants servent à établir s'il existe une demande importante :

- La proportion de la population desservie;
- Le volume des communications et des services demandés;
- La portée, les retombées ou l'importance des services en question;
- La pertinence des services en question pour la santé, la sécurité ou la protection du public





- ዲጋይታል ስልክ ለጥቅም ላይ የዋለውን ክፍል ለማሳደግ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;

መረጃውን በሚገኝበት ጊዜ ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;

## ፕሮጀክት ክፍል ለሚገኝበት ስራ ማቆም

ለጥቅም ላይ የዋለውን ክፍል ለማሳደግ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;

- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ዲጋይታል ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;
- ለሚገኙት ሰራተኞች ስልክ ለማድረግ ለሚገባው ስራ ማቆም;

- Un meilleur accès du public aux ressources et aux outils disponibles en langue inuit;
- La sensibilisation du public au contenu des lois linguistiques;
- La cohérence des autres lois par rapport aux objectifs de la LPLI et de la LLO.

Le ministre devrait déposer la stratégie de mise en œuvre à l'Assemblée législative au cours de l'automne 2010.

## Rôle accru du commissaire aux langues

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, le commissaire aux langues disposera de pouvoirs qui lui permettront :

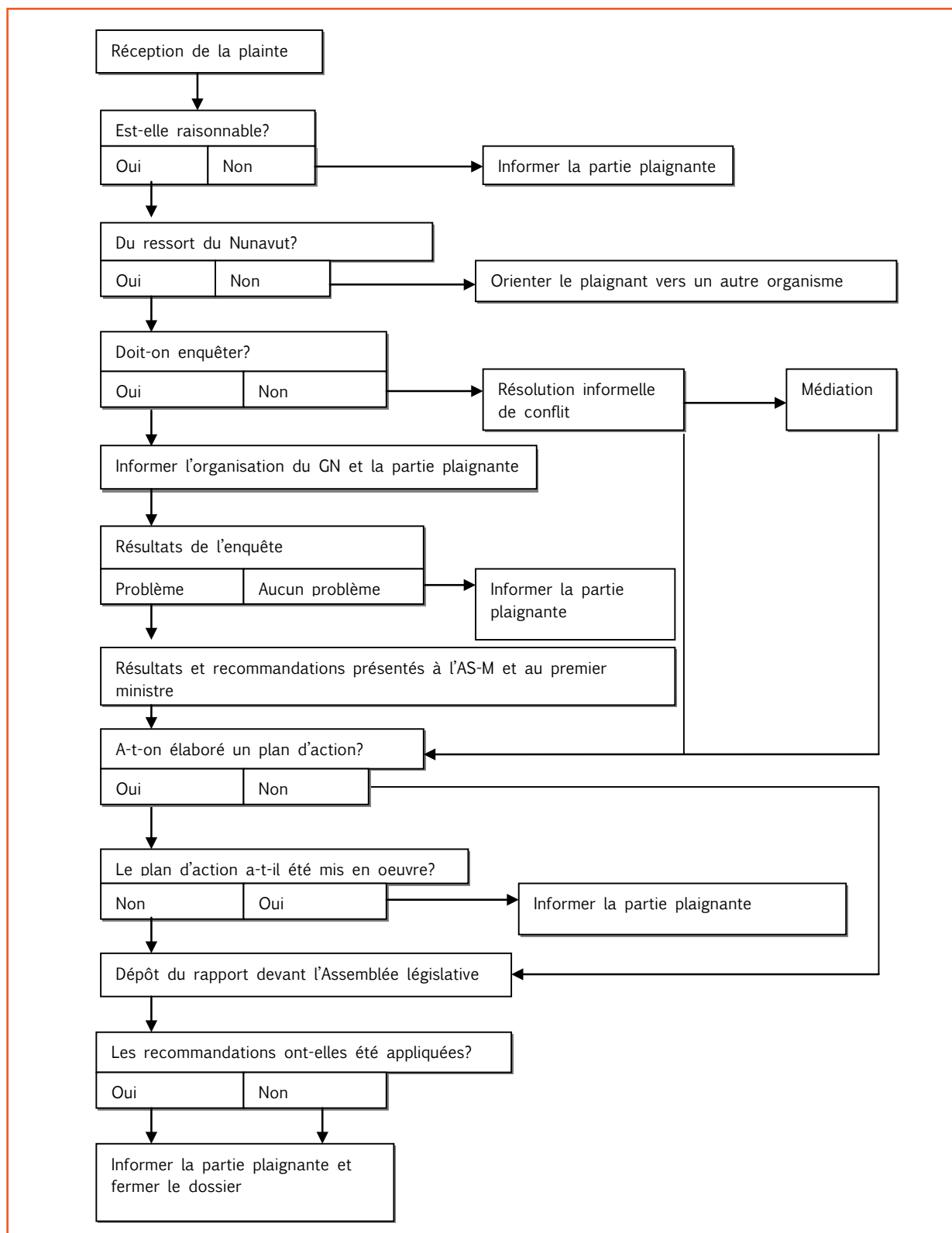
- D'avoir recours à un processus de médiation entre deux parties;
- D'entreprendre une enquête de sa propre initiative;
- D'aider sur demande l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit (Office de la langue inuit);
- D'exiger la divulgation de renseignements dans le cadre d'une enquête;
- D'assigner toute personne et la contraindre à comparaître au moyen d'un affidavit;
- De fournir de l'information au secteur privé concernant les nouvelles règles linguistiques et l'élaboration de plans d'action pour la langue inuit;
- D'approuver les plans d'action pour la langue inuit présentés par des entreprises du secteur privé, ou de formuler des suggestions ou des recommandations concernant les modifications à apporter à ces plans;
- De faire enquête au sujet des défaillances perçues concernant les exigences ou l'esprit et l'intention de la Loi relativement à l'usage, la promotion et la protection de la langue inuit;
- D'entreprendre si nécessaire les recours juridiques afin de faire respecter les droits linguistiques.







## Organigramme – procédure du traitement des plaintes







ለፈለገናቸዋል ወይም ለሌላ ስራዎች  
 ተሰራጭተዋል፡፡ በባለቤቱ ለፈለገናቸዋል ወይም  
 ለሌላ ስራዎች ተሰራጭተዋል፡፡ በባለቤቱ  
 ለፈለገናቸዋል ወይም ለሌላ ስራዎች  
 ተሰራጭተዋል፡፡ በባለቤቱ ለፈለገናቸዋል  
 ወይም ለሌላ ስራዎች ተሰራጭተዋል፡፡

Je recommande que le GDN prenne des mesures immédiates pour mettre en œuvre les recommandations formulées par ce bureau au cours des dix dernières années, et que les institutions territoriales prennent des mesures immédiates pour se conformer aux lois linguistiques et ainsi garantir que les services et les communications sont disponibles dans toutes les langues officielles.





## Քաղաքացիական ծախսեր 2009-2010

2009-2010 Քաղաքացիական ծախսեր  
ՀԱՅՔ 1, 2009-ԴԻ ԼԻՄ 31, 2010-ԴԻ

| Ծախսեր                | Քաղաքացիական        | ՀՀ-ի Հանրակրթության | ՀՀ-ի Հանրակրթության | ՀՀ-ի Հանրակրթության |
|-----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Քաղաքացիական ծախսեր   | 976,000.00          | 409,171.80          |                     | 566,828.20          |
| Հանրակրթության ծախսեր | -00                 | 67,869.92           | -00                 | (67,869.92)         |
|                       | <b>976,000.00</b>   | <b>477,041.72</b>   | <b>-00</b>          | <b>498,958.28</b>   |
| Ծախսեր                | 50,000.00           | 36,270.53           |                     | 13,729.47           |
| Հանրակրթության ծախսեր | 30,000.00           | 39,355.99           |                     | (9,355.99)          |
| Հանրակրթության ծախսեր | 65,000.00           | 34,659.63           |                     | 30,340.37           |
| Հանրակրթության ծախսեր | 10,000.00           | 3,269.91            |                     | 6,730.09            |
| Հանրակրթության ծախսեր | 152,000.00          | 134,732.15          | -00                 | 17,267.85           |
| Հանրակրթության ծախսեր | 12,000.00           | 7,478.73            |                     | 4,521.27            |
| Հանրակրթության ծախսեր | 5,000.00            | 21,654.51           |                     | (16,654.51)         |
| Հանրակրթության ծախսեր | 59,000.00           | 10,466.39           |                     | 48,533.61           |
| Հանրակրթության ծախսեր | 54,000.00           | 1,690.87            |                     | 52,309.13           |
|                       |                     |                     |                     | -00                 |
|                       | <b>437,000.00</b>   | <b>289,578.71</b>   | <b>-00</b>          | <b>147,421.29</b>   |
| Ծախսեր                | <b>1,413,000.00</b> | <b>766,620.43</b>   | <b>-00</b>          | <b>646,379.57</b>   |

## Rapport budgétaire 2009-2010

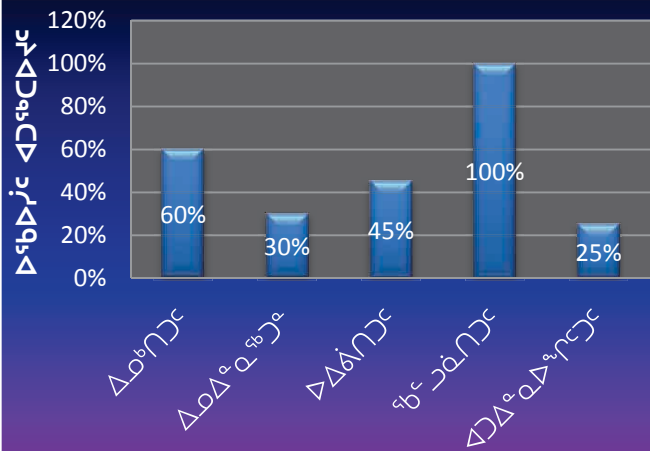
### Année budgétaire 2009-2010

Pour l'exercice financier du 1er mars 2009 au 31 mars 2010

| Résumé                             | Budget              | Dépensé           | Engagé     | Solde             |
|------------------------------------|---------------------|-------------------|------------|-------------------|
| Salaires des employés permanents   | 976,000.00          | 409,171.80        |            | 566,828.20        |
| Salaires des employés occasionnels | -00                 | 67,869.92         | -00        | (67,869.92)       |
|                                    | <b>976,000.00</b>   | <b>477,041.72</b> | <b>-00</b> | <b>498,958.28</b> |
| Frais de déplacement               | 50,000.00           | 36,270.53         |            | 13,729.47         |
| Fournitures et approvisionnement   | 30,000.00           | 39,355.99         |            | (9,355.99)        |
| Services acquis à titre onéreux    | 65,000.00           | 34,659.63         |            | 30,340.37         |
| Services publics                   | 10,000.00           | 3,269.91          |            | 6,730.09          |
| Contrats de service                | 152,000.00          | 134,732.15        | -00        | 17,267.85         |
| Honoraires et paiements            | 12,000.00           | 7,478.73          |            | 4,521.27          |
| Autres dépenses                    | 5,000.00            | 21,654.51         |            | (16,654.51)       |
| Biens corporels                    | 59,000.00           | 10,466.39         |            | 48,533.61         |
| Matériel informatique et logiciels | 54,000.00           | 1,690.87          |            | 52,309.13         |
|                                    |                     |                   |            | -00               |
|                                    | <b>437,000.00</b>   | <b>289,578.71</b> | <b>-00</b> | <b>147,421.29</b> |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>1,413,000.00</b> | <b>766,620.43</b> | <b>-00</b> | <b>646,379.57</b> |

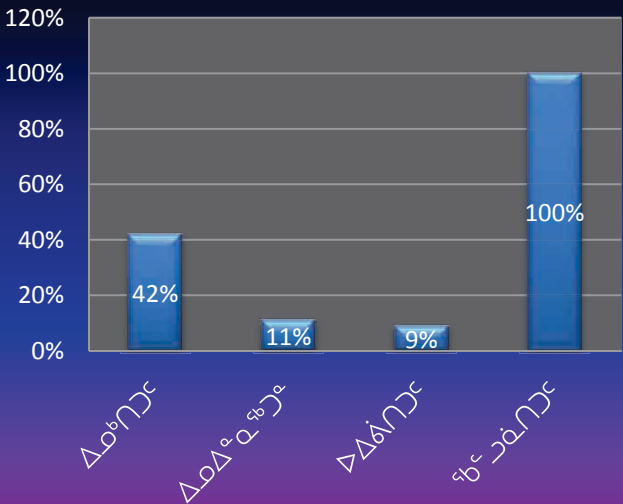


ᓄᓇᓂᓪ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ  
ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ  
ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ



ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ 20. 25% ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ.

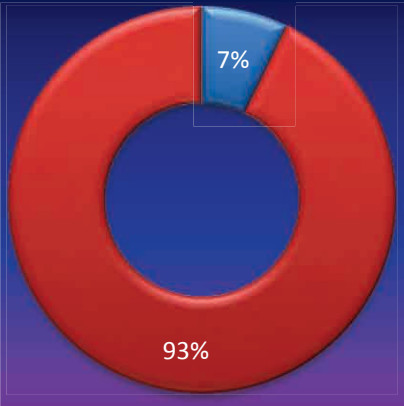
ᓄᓇᓂᓪ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ



65 ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ

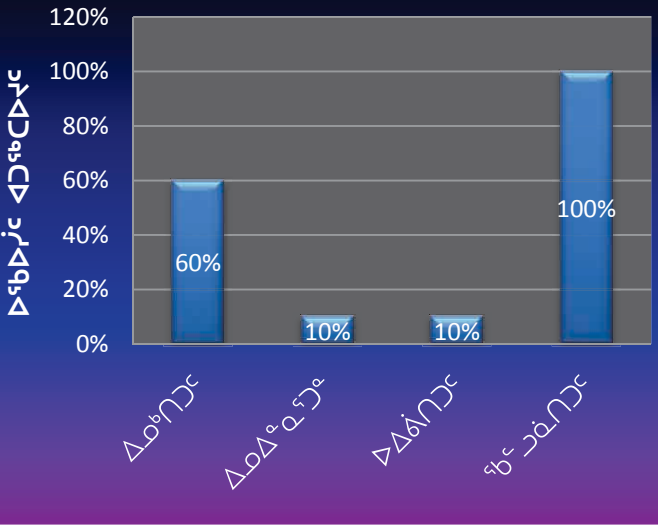
ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ  
ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ

ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ



ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ 86-ᓂᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ

ᓄᓇᓂᓪ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ



10 ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ ᓕᓄᓄᓕ









መልክላቸው ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

**ፈጣሪና ሕዝብ**

ፈጣሪና ሕዝብ ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

**ሕገመንግሥትና ሕግ**

ሕገመንግሥትና ሕግ ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

**ፈጣሪና ሕዝብ**

ፈጣሪና ሕዝብ ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

(ክልሉን ለማስተንተል፡ ወርሃውን ለማስተንተል፡ ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

**ርዕስ**

(2003-04) ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

ሀገራችን ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

ሀገራችን ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

**ፈጣሪና ሕዝብ**

ፈጣሪና ሕዝብ ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።

**ፈጣሪና ሕዝብ**

ፈጣሪና ሕዝብ ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል። ለሀገራችን ልማትና ለህዝቧ ጥቅም ሆኖ መሰረዝ ይገባል።











[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

▷<sup>፩</sup>▷<sup>፪</sup>፫<sup>፬</sup>፭<sup>፮</sup>፯<sup>፰</sup>፱<sup>፲</sup>፳<sup>፴</sup>፵<sup>፶</sup>፷<sup>፸</sup>፹<sup>፺</sup>፻<sup>፺፻</sup>፺፻፲፱<sup>፳፱</sup>

[illegible]

**ዎዴጅ፣ ሲፎሊኔር ዋጋ፣፡**

ለሰላምና ጠርፈኛ ምሥራቅ ሙሉ ልዕል ድክሞችን ለማስወገድና ለሰላም ማረጋገጥ ለሚገባው ስራ ላይ ለመገኘት ይገባል። ለዚህም ማረጋገጫ ለሚገባው ስራ ላይ ለመገኘት ይገባል። ለዚህም ማረጋገጫ ለሚገባው ስራ ላይ ለመገኘት ይገባል።



## État des services linguistiques

### Révision décennale

L'objectif de cette révision décennale est double : d'abord, de dresser le portrait des services linguistiques offerts par le gouvernement du Nunavut (GDN) en ce moment; ensuite, de vérifier si quelques recommandations que ce soit, émises par ce bureau, ont été observées. Plusieurs de ces recommandations portaient sur la rédaction d'une nouvelle Loi sur les langues officielles et d'une Loi sur la protection de la langue inuit. Puisque ces lois ont été adoptées, cette révision se penchera uniquement sur les recommandations portant sur les services linguistiques de base et sur les communications par le gouvernement territorial.

Nous avons divisé les recommandations en vedettes-matières. Les recommandations originales (reformulées, dans certains cas) sont identifiées à l'aide de la date et de caractères italiques. Suivent les résultats de la recherche et, à la fin de certaines sections, une conclusion.

#### Droit de travailler

##### Communications & Médias :

- Sites Web
- Communiqués de presse du GDN
- Signalisation
- Outils linguistiques
- Correction d'épreuves
- Enquêtes téléphoniques
- Formation continue d'interprètes et de traducteurs
- Publications
- Éducation
- Services aux clients
- Administration

##### Ressources humaines

##### Professionnels de la langue

##### Données linguistiques

##### Sports

##### Conclusions

## Droit de travailler

*(2000-2001) Conformément aux objectifs du mandat Bathurst, nous demandons avec insistance que le Cabinet forme un groupe de travail de hauts fonctionnaires qui commencera à développer une stratégie linguistique globale visant à faire de l'inuktitut la langue de travail du gouvernement du Nunavut. Ce groupe de travail devrait aussi se pencher sur des moyens d'améliorer la prestation de services au public dans toutes les langues officielles du Nunavut.*

Le droit de travailler en langue inuit au sein du gouvernement a été enchâssé dans la Loi sur la protection de la langue inuit (LPLI). En vertu de la LPLI, ce droit entrera en vigueur en septembre 2011. Nous nous sommes enquis de l'état de préparation à l'application de ce droit auprès du chef de file au ministère des Ressources humaines. La réponse du ministère a été la suivante : « Le ministère, en collaboration avec les parties intéressées, développe actuellement un plan global de mise en œuvre des exigences de la Loi sur la protection de la langue inuit quant à la langue de travail. Il s'agit d'un objectif majeur de notre plan d'affaires 2010-11. »

Il semble irréaliste de s'attendre à une application complète, alors que le ministère a retardé l'inclusion de cette exigence à son plan d'affaires jusqu'à l'exercice financier actuel. Le délai probable est une source majeure de préoccupation, tout particulièrement en lumière des pressions exercées par ce bureau sur le GDN à cet égard depuis 2000-01.

## Communication & Médias

*(2000-2001) Nous recommandons que le Cabinet exige de tous les ministères du gouvernement du Nunavut et de l'Assemblée législative de se conformer à la Loi sur les langues officielles en rendant leurs sites Web accessibles en inuktitut, en inuinnaqtun et en français.*

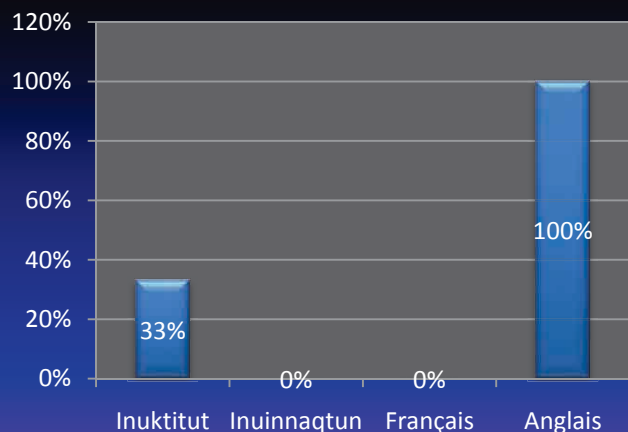
### Sites Web des ministères, conseils et organismes du GDN

Pour cette analyse, le BCL a consulté les pages Web de chaque ministère, conseil ou organisme entre le 18 et le 22 juillet 2010. Les tableaux ci-dessous indiquent la proportion d'utilisation de chaque langue officielle.





### Formulaires et permis



#### Analyse des formulaires et permis

### Biographies des ministres



#### Pour huit biographies de ministres.

### Conclusion

En fonction des données fournies dans ces tableaux, la moyenne de présence de contenu est de : 100 % pour l'anglais, 46 % pour l'inuktitut, 18 % pour l'uinnaqtun et 19 % pour le français.

Ces tableaux indiquent que l'utilisation des langues officielles sur les sites Web du GDN demande des changements importants dans les politiques de gestions, particulièrement en raison des nouvelles lois linguistiques.

### Communiqués de presse du GDN

Bien que cela n'ait pas fait l'objet de l'une de nos recommandations, nous avons examiné 125 communiqués de presse du GDN pour l'exercice financier 2009-2010. Voici nos constats, en ce qui a trait à la conformité à la Loi sur les langues officielles (LLO) du Nunavut.

### Observations

Des situations urgentes ont perturbé la publication simultanée d'information dans toutes les langues. Par exemple, la crise de la grippe porcine (H1N1) demandait que le public soit informé de façon continue au cours des deux premières semaines de juin 2009.

Le GDN a rapidement corrigé la situation pour la publication de communiqués de presse suivants, mais cet exemple est symptomatique des ratés de la transmission des messages urgents portant sur des questions de santé ou de sécurité au moment où il est le plus important de le faire. Le BCL est d'avis que le défaut de publier dans toutes les langues officielles ne couvre pas l'accès à l'information lors de situations urgentes.

### Délais ou défaut de publication

Il est fréquent de voir la note « Les versions dans les autres langues officielles seront publiées sur le site Web du GDN lorsqu'elles seront disponibles » en anglais sur les communiqués de presse. Cette note est incompréhensible pour qui ne parle pas anglais. De plus, il y a fréquemment un délai de deux semaines ou plus pour la publication des communiqués dans les langues manquantes; dans certains cas, ces versions ne sont pas publiées.

### Signalisation

*(2001-02) Le gouvernement du Nunavut prend des mesures, effectives immédiatement, pour s'assurer que la signalisation installée à l'intérieur et à l'extérieur de ses bureaux à Cambridge Bay et à Kugluktuk est rédigée en inuinnaqtun à l'aide de l'alphabet roman (qaluijaaqpait).*





### ■ Pourcentage des communiqués de presse pour chacune des langues



## Correction d'épreuves

*(2002-03) Je recommande de créer au moins un poste au sein de cette division du MCLAJ dont le rôle sera de faire la correction des épreuves pour toutes les traductions faites par le GDN de documents destinés au public, notamment (ou particulièrement) ceux produits par un ministère individuel ou obtenus par un contrat octroyé par un ministère. Cette personne devrait être très compétente en inuktitut et doit parfaitement maîtriser le système d'écriture normalisée double. Si le volume des documents à vérifier est trop important pour être accompli par le ou les correcteurs d'épreuves, le MCLAJ devrait avoir établi une liste de priorité des documents à vérifier, à commencer par les documents à forte visibilité comme la signalisation, pour se terminer avec les documents de travail internes des ministères.*

## La réponse du GDN :

Dans le cadre du plan global de mise en œuvre du ministre des Langues, le MCLAJ a accordé la priorité à l'embauche de réviseurs/éditeurs pour l'inuktitut, l'inuinnaqtun et le français. Les personnes à ces postes travailleraient de concert avec l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit afin de s'assurer que la terminologie normalisée, l'orthographe normalisée et les autres normes d'usage de la langue inuit sont utilisées de façon constante dans toutes les communications gouvernementales.

(Nota : Nous n'avons pas examiné le plan global de mise en œuvre du ministre des Langues.)

## Les communications au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux

*(2003-04) Je recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) prenne toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que ses pratiques de communications sont conformes à la Loi sur les langues officielles du Nunavut. Le ministère doit prendre des mesures appropriées pour s'assurer que les Nunavummiut peuvent communiquer avec eux en personne, par écrit ou par tout autre moyen dans la langue officielle de préférence du citoyen. Je recommande de plus que le ministère assigne à l'un de ses sous-ministres adjoints le rôle de superviser la conformité des communications du ministère à la Loi sur les langues officielles, s'assurant ainsi que le ministère n'ignore pas à l'avenir ses obligations en vertu de la loi.*

Cette recommandation n'est pas facile à évaluer. Le MSSS est un ministère qui offre des services pour la plupart essentiels. Les services linguistiques sont d'une importance capitale, et ne se limitent pas qu'à la simple disponibilité de services téléphoniques ou de renseignements sur un site Web. Ils comprennent la possibilité pour les patients internes ou externes de choisir la langue dans laquelle ils souhaitent recevoir des soins hospitaliers ou des services sociaux. Évaluer l'état de la mise en œuvre d'une telle recommandation nécessiterait un examen global. Étant donné le temps et les ressources qui seraient nécessaires à un examen global, celui-ci devra se faire à un autre moment. Voici ce que nous avons constaté :

## Enquête téléphonique

Nous avons mené, le 7 septembre 2010, une enquête téléphonique auprès des 29 administrations centrales du MSSS pour évaluer les services linguistiques.

## Résultats

- Sur un total de 29 appels, le BCL a réussi à joindre 12 administrations centrales.
- (Chaque appel a été fait deux fois)
- Sur un total de 18 systèmes de messagerie vocale : 1 message d'accueil contenait du français, 18 messages d'accueil contenaient de l'anglais, 2 messages d'accueil contenaient la langue inuit, et deux services ne comportaient aucun message d'accueil, uniquement une tonalité.
- Les questions ci-dessous n'ont pas été comprises :

1-Parlez-vous français/la langue inuit?

2-Pouvez-vous me rediriger vers quelqu'un qui parle français/la langue inuit, s.v.p.?

- Parmi les sujets interrogés, 3 ont pu répondre en français. Pour les 9 autres sujets, la question a dû être reformulée en anglais.
- Lorsque la question a été reformulée, 1 seul sujet interrogé a été en mesure de nous mettre en contact avec un locuteur du français, alors que les 11 autres en ont été incapables.
- Parmi les 12 sujets interrogés, 7 ont pu répondre en langue inuit, alors que 5 en ont été incapables. Parmi ces 12 sujets interrogés, 10 ont été en mesure de nous mettre en contact avec un locuteur de la langue inuit, alors que 2 en ont été incapables.



Le numéro pour la région de Qikiqtaaluk était toujours occupé. Le numéro pour la région de Kivallik nous a menés au mauvais ministère (aux Finances); enfin, le numéro pour la région de Kitikmeot nous a menés à la bonne personne. Celle-ci a affirmé que ce formulaire était disponible dans toutes les langues officielles, mais elle n'a pas pu nous en faire parvenir des copies puisqu'ils faisaient partie d'un livre. Afin d'avoir accès à ce formulaire, cette personne nous a donné un numéro de téléphone à la division des véhicules à moteur, à Iqaluit. Le membre du personnel à qui nous avons parlé nous a dit que ce formulaire n'était disponible qu'en anglais, mais que le manuel d'enseignement de la conduite était publié dans toutes les langues officielles.

### Acte de naissance-mariage-décès

Disponible en inuktitut et en anglais.

### Conclusion

Nous sommes d'avis qu'un inventaire des formulaires devrait être fait, et que tous les formulaires devraient être disponibles dans toutes les langues officielles

### Communications téléphoniques

*(2003-04) Je recommanderais que les employés ayant pour tâche de prodiguer des services au public dans quelque langue officielle que ce soit reçoivent la formation nécessaire pour être à même de déterminer quels services sont demandés et de rediriger les membres du public vers là où ils auront accès à ces services.*

Pour évaluer la disponibilité de services dans toutes les langues officielles au téléphone, notre bureau a téléphoné toutes les administrations centrales du gouvernement, y compris celles des conseils et organismes.

### Résultats — français

- Sur un total de 99 appels, le BCL a pu joindre 41 administrations centrales.
- Sur un total de 58 services de messagerie vocale : 2 messages d'accueil contenaient du français, 55 messages d'accueil contenaient de l'anglais, 13 messages d'accueil contenaient de la langue inuit, et 3 services ne comportaient aucun message, uniquement une tonalité.







- (2008-09) Nous recommandons que le gouvernement du Nunavut se donne comme priorité de développer une stratégie afin d'augmenter la quantité de matériels disponibles de façon exponentielle pour tous les groupes d'âge.*

Au nombre des autres projets gouvernementaux importants se retrouvent Titiliriittil, le concours littéraire du Nunavut, mené par le MCLAJ, les publications provenant de la Série d'entrevues des aînés et les Biographies des leaders du Nunavut, du Collège de l'Arctique du Nuna-



vut. De nombreux manuels scolaires sont aussi publiés chaque année par le Centre de l'enseignement et de l'apprentissage du ministère de l'Éducation.

L'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit est actuellement à créer et à diriger un programme de prix visant à souligner les succès d'individus ou d'organisations se distinguant dans leur façon de se conformer aux obligations de développement, de promotion ou de protection de la langue inuit de la Loi sur la protection de la langue inuit. Cela permettra de récompenser les efforts visant à revitaliser et à promouvoir la langue inuit à l'aide de livres, de musique, ou d'autres moyens.

Le plan de mise en œuvre global du ministre des Langues offrira une approche coordonnée à l'augmentation de la production et de la distribution de matériels en langue inuit et à l'augmentation de l'accessibilité à ces matériels imprimés, musicaux, télévisuels, cinématographiques et autres, tout en déterminant les rôles et responsabilités du gouvernement, des parties intéressées et des communautés dans sa mise en œuvre.

### Logiciels linguistiques

*(2008-09) Nous recommandons que les institutions territoriales s'assurent que leurs employés ont accès à des outils tels que l'interface en langue inuit de Microsoft sur chaque poste de travail. Nous recommandons de plus que des mesures soient prises pour permettre aux traducteurs-pigistes d'avoir accès à ces outils.*

### La réponse du GDN :

L'interface en langue inuit de la suite Microsoft Office est disponible pour tous les employés en faisant la demande. L'interface en langue inuit peut aussi être téléchargée gratuitement directement sur le site Web de Microsoft. Les instructions pour l'installation de l'interface en langue inuit peuvent être consultées sur le site Web de Microsoft, ainsi que sur celui du Centre Pirurvik.

Microsoft : <http://office.microsoft.com/en-us/downloads/HA011133501033.aspx>

Pirurvik : <http://www.pirurvik.ca/en/productions/microsoft>

*(2008-09) Nous recommandons l'adoption d'une stratégie visant à réduire les coûts de production, de traduction et de publication des documents écrits et électroniques.*

### La réponse du GDN :

À la suite d'une demande d'offres, le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse a fait l'acquisition d'un mémoire de traduction multilingue et d'un système de gestion des traductions auprès de Multicorpora. Le système Multitrans offre un contrôle accru sur le processus de traduction, en recueillant et en systématisant les traductions passées au sein d'une banque de données, et en assurant l'utilisation d'un langage et d'une terminologie uniforme dans les différents projets de traduction.

Bien qu'il y ait des avantages évidents à utiliser des outils de traductions et de terminologie sur le plan de l'augmentation de la productivité, notre stratégie requiert une planification attentive pour faire face aux défis uniques auxquels font face les traducteurs du GDN, dont le soutien pour deux systèmes d'écriture, le traitement et l'intégration des traductions passées, le contrôle de la qualité et l'utilisation de dialectes, tout en tenant compte de la bande passante limitée qui est disponible dans les bureaux régionaux de Kugluktuk et Igloolik.

Le personnel du Bureau de la traduction a reçu de la formation sur Plunet Business Manager, une plate-forme de gestion des traductions et de suivi des délais basée dans le Web, complémentaire à MultiTrans.

### Ressources humaines

#### Personnel du GDN

*(2000-01) Nous recommandons que le Cabinet incite le ministère des Ressources humaines(MRH) à élaborer un nouveau système de primes linguistiques qui serait une mesure incitative pour tous les employés du gouvernement du Nunavut à apprendre ou à améliorer leur maîtrise de l'inuktitut et à utiliser l'inuktitut dans leur milieu de travail.*

Le système de prime au bilinguisme est encore en place au sein de la fonction publique du gouvernement territorial. Un programme de prime linguistique n'a toujours pas été mis en place.

Les plans d'affaires du MRH mentionnent chaque année, depuis 2003-04, soit un examen du programme de prime au bilinguisme, soit une proposition de programme de prime linguistique. Neuf années se sont écoulées depuis la formulation de la recommandation, et sept ans se sont écoulés depuis que le MRH l'a inclus à son plan d'affaires. Cette recommandation n'a toujours pas été mise en œuvre.



Selon des représentants de la CJN, les personnes comparissant devant la CJN sont informées de leur droit à recevoir des services dans une langue officielle à la discrétion des juges.

***(2002-03) La Cour de justice du Nunavut et le Barreau du Nunavut doivent faire comprendre aux juges et aux avocats que toute interprétation libre effectuée par les membres de la famille est une pratique inacceptable.***

D'après nos échanges avec des représentants de la CJN, il semble que les directives ou les règles entourant les services d'interprétation appropriés à la CJN sont inexistantes. Ceci semble être à nouveau laissé à la discrétion des juges.

### Données linguistiques

***(2008-09) Nous recommandons au gouvernement du Nunavut de recueillir des données concernant l'usage de la langue tous les deux ans.***

#### La réponse du GDN :

L'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit (l'Office de la langue inuit), récemment créée, a pour mandat prescrit par la loi d'entreprendre ou de superviser, en collaboration avec des organisations du Nunavut ou de l'extérieur, des recherches, notamment de faire des évaluations périodiques de la force ou des besoins de la langue inuit. De plus, le Sénat canadien a recommandé, dans son rapport intitulé « Les droits linguistiques dans le Grand Nord canadien : La nouvelle Loi sur les langues officielles du Nunavut », que Statistiques Canada devrait se pencher sur l'utilisation des langues autochtones au Nunavut.

La mise en œuvre de la recommandation du commissaire aux langues commanderait d'importantes ressources financières et humaines. Elle demanderait à de nombreuses parties intéressées, dont des ministères et organismes du GDN, le gouvernement fédéral, les organisations inuit, le Bureau du commissaire aux langues, ainsi que les communautés linguistiques, de travailler de concert.

L'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit a entamé un dialogue avec le Bureau de la statistique du Nunavut sur la faisabilité d'un sondage sur l'usage des langues au Nunavut. Le soutien et la collaboration de Statistiques Canada seraient un atout majeur pour ce projet, et les discussions avec le gouvernement fédéral devraient se tenir dans les mois à venir. L'assistance d'autres parties intéressées, comme les organisations inuit, le Bureau du

commissaire aux langues et les communautés, sera capitale à l'élaboration et à la réalisation de ce sondage.

L'opinion du GDN est que la cueillette et l'analyse de données linguistiques devraient être partie intégrante de son Plan global de mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur la protection de la langue inuit. Ainsi, le GDN pourrait faire pression sur le gouvernement fédéral pour obtenir les ressources financières et le soutien en expertise requis pour étudier l'usage des langues.

### Sports

***(2005-06) Que Sport Nunavut ajoute une composante linguistique à son programme de prix et distinctions en tant qu'encouragement à faire de la langue inuit, la langue du sport au Nunavut. Cette initiative pourrait notamment comporter la remise de prix reconnaissant les participants aux événements organisés par Sport Nunavut pour la communication en langue inuit, avec leurs coéquipiers, avec le corps d'arbitrage, avec la presse et avec le public.***

#### La réponse du GDN :

Actuellement, les événements sportifs publics se déroulent dans la langue de préférence locale, soit l'inuktitut ou l'anglais.

### Conclusion

Dans l'ensemble, le GDN doit déployer beaucoup plus d'efforts pour protéger les droits linguistiques de la population du Nunavut de recevoir des services dans les langues officielles. La gravité du défaut d'offrir des services dans les langues officielles ne devrait pas être sous-estimée. Qui-conque s'intéresse aux droits linguistiques doit être préoccupé par le fait que la plupart des recommandations formulées par ce bureau au cours des dix dernières années n'ont pas été couronnées de succès.

Les droits linguistiques protègent les langues contre leur érosion, assurent que des services linguistiques, qui ont un impact majeur dans la vie des citoyens, sont offerts. Qu'un individu ne parvienne pas à obtenir des services dans sa langue officielle de préférence est non seulement une infraction à la loi, mais aussi un signal que sa communauté linguistique ne reçoit pas le respect qui lui revient.

Nous ne pouvons qu'espérer que ces antécédents de non-conformité s'améliorent considérablement lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre des nouvelles lois linguistiques.

